

Conditions de location Mobil home et nature du mobil home

- 1- Procédure de réservation : Merci de bien vouloir nous téléphoner pour confirmer votre souhait d'établir une réservation.
Nous vous proposons sans engagement de votre part une option de réservation avec une date de délai à ne pas dépasser.
Pour confirmer la réservation, veuillez nous renvoyer le contrat de location accompagné du montant des arrhes, soit 25% du coût total de votre séjour selon le tarif joint en vigueur + les frais de réservation et d'assurance annulation de 20 € (par Chèque, Espèces, Chèques ANCV, Carte Bancaire ou Virement Bancaire).**
Nous vous confirmerons par la suite votre réservation et votre règlement.
- 2- Le solde du séjour est payable en totalité le jour de l'arrivée.
- 3- **Un chèque de caution de 300€ sera demandé à votre arrivée.** Cette caution vous sera restituée après inventaire et état des lieux (sauf en cas de, casse, dégradations éventuelles ou manque de propreté) le jour de votre départ.
- 4- Pour toute résidence non restituée dans un état de parfaite propreté, une retenue de **60,00 €** (ménage en fin de séjour) sera opérée sur le montant de la caution (pour les modèles Super Mercure, Super Vénus et Super Astria), et **70.00 €**(pour le modèle Super Titania)
- 5- Notre accord de location est donné sous réserve des disponibilités à réception des deux exemplaires du contrat : un exemplaire vous sera retourné en confirmation.
- 6- La location comprend l'accès aux services du camping ainsi qu'à la piscine chauffée entre le 1^{er} mai et le 30 septembre. La taxe de séjour forfaitaire est incluse dans tous nos tarifs
- 7- Chaque nuitée du séjour non utilisée (absence, retard, départ anticipé) sera à votre charge. Après 48 heures de retard (sans avoir prévenu), votre résidence mobile sera considérée comme étant libre.
- 8- Les draps et les serviettes ne sont pas fournis. Les oreillers et les couettes sont fournis. Les barbecues au charbon de bois sont interdits, seuls ceux au gaz ou électriques sont autorisés.
- 9- Animal domestique : Un seul chien/ou chat de petite taille est accepté par location et sans supplément. Il est admis sous condition d'avoir été déclaré avec le carnet de vaccination. **Les chiens sont tenus en laisse et ne doivent en aucun cas rester dans la location en l'absence de leurs maîtres.**
- 10- Assurance annulation : Comprise dans les frais de dossier de 20€, sur présentation de justificatif.
L'assurance responsabilité civile est obligatoire. Camping ESSI décline toute responsabilité en cas de dégâts dus aux chutes de branches, tempête ou vol.
- 11- Indemnité de rupture : Sur présentation de justificatif en cas de maladie, refus de vacances par l'employeur, panne mécanique du véhicule ou perte de travail, le prix total du séjour moins les frais de dossier sera remboursé dans les 20 jours suivants la réception des pièces justificatives. Les frais de dossier de 20€ seront conservés par le Camping. Une fois votre réservation de location confirmée et dans l'hypothèse, où, sauf cas de force majeure, nous ne pourrions plus vous accueillir, soit sur notre camping, soit sur un autre établissement de même catégorie dans un rayon de 50 Km, en réciproque, une pareille indemnité vous serait due.
- 12- Le comportement des occupants du camping doit être conforme à la destination familiale de celui-ci, de ce fait, les enfants, mineurs, non accompagnés ne peuvent être admis.
- 13- L'occupation de la location est limitée à une seule famille ou à 2 personnes pour le Super Astria, à 4 personnes pour le Super Vénus, à 6 personnes pour le Super Mercure et le Super Titania.
- 14- Règlement intérieur : le fait de séjourner dans le camping implique l'acceptation des dispositions du règlement et l'engagement de s'y conformer. Le règlement est à votre disposition sur simple demande.

** Assurance Annulation sur présentation de justificatif